

Lutte contre les perturbateurs endocriniens au Centre Technique Municipal de Besançon

Objectif

Absence de rejet d'effluents non domestiques dans le réseau d'assainissement responsable d'affecter la santé des écosystèmes, de la faune et de l'homme

Objectifs spécifiques

- Permettre à l'atelier Peinture de la Ville de Besançon d'être en conformité par rapport à la réglementation
- Responsabiliser les agents de la collectivité professionnellement et personnellement
 - Allonger la durée de vie de certains consommables

Ressources nécessaires

Financières : investissement à hauteur de 9 000 euros pour l'achat d'une machine de lavage des rouleaux de peinture en circuit fermé.

Techniques :

- Accompagnement du fabricant pour maîtriser le fonctionnement et le dosage des solutions utilisées ;
- Partenariat si besoin avec le SYBERT pour l'évacuation des déchets produits ;
- Accompagnement et conseil du Département Eaux et Assainissement du Grand Besançon Métropole dans la gestion des bonnes pratiques.

Facteurs de réussite

- Adhésion de l'équipe d'encadrement et contrôle régulier des bonnes pratiques ;
 - Adhésion et partage des agents utilisateurs au quotidien ;
- Suivi et accompagnement des partenaires.



Partenaires

Département Eaux et Assainissement

Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets (SYBERT)

Lutte contre les perturbateurs endocriniens au Centre Technique Municipal de Besançon

En 2019, suite au passage de l'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) au sein du service Régie Bâtiment, le service Régie Bâtiment a procédé à l'achat de bac de rétention à destination de son local de stockage des reliquats de chantiers. En effet, cette prescription figurait sur le rapport de l'ACFI.

En 2021, le service Régie Bâtiment de la Ville de Besançon a fait l'acquisition d'une machine à laver les rouleaux de peinture en circuit fermé. Indépendamment de la réglementation existante, ce projet était depuis quelques temps en attente étant donné l'investissement nécessaire.

Temps et lieux

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
Atelier PEINTURE, LETTRE, VITRERIE
Service Régie Bâtiment
94 Avenue Clémenceau
Ville de Besançon

Étapes de l'action

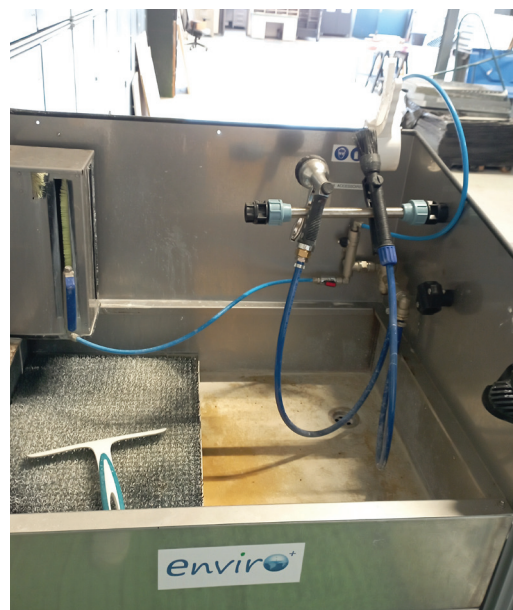
- 2019 : Acquisition et mise en place de bacs de rétention
- 2021 : Acquisition d'une machine pour laver les rouleaux
- 2021/2022 : Sensibilisation des agents et rappels d'usage

Logistique

- Une surface dédiée au sein de l'atelier pour le positionnement de la machine
- Une alimentation électrique

Bilan

- Une attestation de non rejet obtenue de Grand Besançon Métropole, valable 5 ans.
- Des économies d'eau réalisées (cependant non quantifiées)



Pour en savoir plus, découvrez ce reportage :

- <https://www.besancon.fr/actualite/les-perturbateurs-endocriniens-un-enjeu-majeur-de-sante-publique/>

CONTACT :

Alexandre HENRY

Alexandre.henry@besancon.fr

Chef du service Régie Bâtiment
Ville de Besançon

03 81 41 55 62